

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
GRANDANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 11 DECEMBRE 2018**

Délibération
n° 2018.12.462

**Stade d'athlétisme :
Tarifs de location des
installations**

LE ONZE DECEMBRE DEUX MILLE DIX HUIT à 17h00, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **30 novembre 2018**

Secrétaire de séance : Bernard CONTAMINE

Membres présents :

Jean-François DAURE, Jean-Marie ACQUIER, Sabrina AFGOUN, Michel ANDRIEUX, Véronique ARLOT, Anne-Marie BERNAZEAU, André BONICHON, Xavier BONNEFONT, Laïd BOUAZZA, Jacky BOUCHAUD, Catherine BREARD, Gérard BRUNETEAU, Michel BUISSON, Gilbert CAMPO, Monique CHIRON, Bernard CONTAMINE, Françoise COUTANT, Véronique DE MAILLARD, Catherine DEBOEVERE, Françoise DELAGE, Bernard DEVAUTOUR, Gérard DEZIER, Denis DOLIMONT, Karen DUBOIS, Georges DUMET, François ELIE, Guy ETIENNE, Annette FEUILLADE-MASSON, Jeanne FILLOUX, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Martine FRANCOIS-ROUGIER, Fabienne GODICHAUD, Thierry HUREAU, Isabelle LAGRANGE, Elisabeth LASBUGUES, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Bertrand MAGNANON, Annie MARAIS, Jean-Luc MARTIAL, Pascal MONIER, Thierry MOTEAU, François NEBOUT, Yannick PERONNET, Bruno PROUX, Christophe RAMBLIERE, Mireille RIOU, Gérard ROY, Eric SAVIN, Zahra SEMANE, Alain THOMAS, Jean-Luc VALANTIN, Roland VEAUX, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU,

Ont donné pouvoir :

Anne-Sophie BIDOIRE à Véronique ARLOT, José BOUTTEMY à Isabelle LAGRANGE, Jean-Claude COURARI à Gilbert CAMPO, Jacques DUBREUIL à Denis DOLIMONT, Michel GERMANEAU à Guy ETIENNE, Joël GUITTON à François ELIE, André LANDREAU à Catherine DEBOEVERE, Philippe LAVAUD à Fabienne GODICHAUD, Catherine PEREZ à Gérard BRUNETEAU, Dominique PEREZ à Thierry MOTEAU, Marie-Hélène PIERRE à Bernard DEVAUTOUR, Jean REVEREAULT à Michaël LAVILLE, Bernard RIVALLEAU à Jean-François DAURE, Philippe VERGNAUD à Pascal MONIER

Excusé(s) :

Patrick BOURGOIN, Danielle CHAUVET, Jean-Marc CHOISY, Denis DUROCHER, Jean-Philippe POUSSET

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 11 DECEMBRE 2018

**DELIBERATION
N° 2018.12.462**

EQUIPEMENTS SPORTIFS COMMUNAUTAIRES

Rapporteur : **Monsieur DEZIER**

STADE D'ATHLETISME : TARIFS DE LOCATION DES INSTALLATIONS

Par délibération n° 551 du 18 octobre 2017, le conseil communautaire a approuvé les tarifs 2018 pour l'utilisation des installations sportives du stade d'athlétisme.

Par souci de cohérence avec les autres équipements sportifs communautaires, une revalorisation des tarifs à hauteur de 2 % est proposée.

Les clubs sportifs affiliés aux fédérations figurant en annexe 1 bénéficient de la gratuité. Cette année, la fédération de course d'orientation a été ajoutée à cette liste.

Par ailleurs, il est proposé d'ouvrir le stade sur un créneau fixe, notamment la piste de compétition à des coureurs non encadrés ou encadrés mais non structurés en club sportif affilié à l'une des fédérations éligibles dans le cadre de l'annexe 1. Le créneau proposé peut être modifié selon les besoins.

Vu l'avis favorable de la commission politiques et équipements communautaires du 6 décembre 2018,

Je vous propose :

D'APPROUVER les tarifs 2019 du stade d'athlétisme,

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :

Reçu à la Préfecture de la Charente le :

19 décembre 2018

Affiché le :

19 décembre 2018

Tarifs stade d'athlétisme

Utilisation partagée: groupe utilisant une partie de la piste ou des ateliers

Utilisation exclusive: organisation d'une rencontre, groupes importants

Le tarif réduit pourra être appliqué en fonction de la durée de réservation, le nombre de créneaux réservé, la nature de la demande ou le niveau des athlètes.

	Utilisation partagée				Utilisation exclusive			
	2018		2019		2018		2019	
	plein	réduit	Plein	Réduit	plein	réduit	plein	réduit
Piste 400 m et ateliers	22 € 40	18 € 00	22,90	18,30	33 € 70	26 € 90	34 € 30	27 € 50
Piste 200 m et ateliers	16 € 30	13 € 10	16,60	13,3	22 € 40	18 € 00	22 € 90	18 € 30
Piste 400m, piste 200 m et ateliers					44 € 90	35 € 90	45 € 80	36 € 60
Salle de musculation	16 € 30	13 € 10	16,60	13,30	22 € 40	18 € 00	22 € 90	18 € 30
Club house					16 € 30	13 € 10	16,60	13,30

Réservation samedi, dimanche et jour férié: supplément de 5,20 € l'heure

Annexe1 CRITERES D'ATTRIBUTION DES CRENEAUX RESERVES

NB : Seules les associations sportives à but de compétition dont le siège social est situé sur le territoire du GRANDANGOULEME et qui sont affiliées aux fédérations mentionnées dans ce tableau peuvent bénéficier de créneaux réservés pour leurs entraînements.

UTILISATEURS	CRENEAUX REGULIERS	CRENEAUX PONCTUELS	TARIFICATION
Fédération Française d'athlétisme	Toute l'année	OUI	Gratuit
Fédération Française de Triathlon	Toute l'année	OUI	Gratuit
Fédération Française de Course d'orientation	Toute l'année	OUI	Gratuit
Union Nationale des Sports Scolaires (UNSS)	Période scolaire	OUI	Gratuit
Etablissements Scolaires et Universitaires <ul style="list-style-type: none"> • Ecoles du GrandAngoulême • Collèges du Département de la Charente • Lycées de la Région Poitou-Charentes • Faculté des Sciences du Sport de Poitiers, Antenne d'Angoulême 	Période scolaire	NON	Gratuit
Autres structures	Toute l'année	OUI	Tarifs de location
Grand Public	NON	NON	/